

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Band: 73 (1964)

Heft: 1

Artikel: La Croix-Rouge suisse dans le monde : son œuvre constructive en Italie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

DANS LE MONDE:

SON ŒUVRE CONSTRUCTIVE EN ITALIE

Il y a de cela quelques années déjà, l'ancienne Commission du Secours aux enfants — dissoute dès lors — décidait d'affecter une partie des fonds provenant de la vente de terrains du domaine de Varazze, propriété de la Croix-Rouge suisse, à la poursuite de diverses actions d'entraide en Italie. Ces actions, financées partiellement aussi par des contributions de parainages visent à apporter une aide constructive et durable aux régions les plus deshéritées de la Péninsule.

Ainsi, la *Province de Trévise*, dans le nord-est du pays qui, toute proche de la florissante Lombardie, accuse un niveau de vie relevant de conditions moyennageuses.

La non-rentabilité des cultures, le manque de connaissances professionnelles des jeunes gens, la précarité des logements, leur insalubrité, le manque d'hygiène, l'absence quasi totale d'industrie font de cette région du Veneto l'une des plus pauvres du pays.

Comme il ne peut y avoir d'améliorations sur le plan social si les individus ne se développent pas par eux-mêmes, sans qu'ils apprennent à faire l'effort personnel que requiert tout progrès auquel on tend, un mouvement d'avant-garde entreprit « l'éducation » de la population trévisienne. Education professionnelle, éducation sanitaire aussi.

Le CECAT (*Centre pour l'éducation et la coopération agricole dans la Province de Trévise*) a d'ores et déjà à son actif:

- La création d'une école d'agriculture ayant son siège principal à Castelfranco, chef-lieu de la Province et comptant actuellement quatre branches régionales.
- L'ouverture d'écoles ménagères rurales. Entrées en fonction en 1958, ces écoles ont donné jusqu'ici une centaine de cours qui furent suivis par près de 2000 femmes et jeunes filles.
- La fondation de coopératives pour l'achat et la vente en commun de produits agricoles.
- L'assainissement des habitations et des étables.
- La lutte contre la tuberculose.

Le CECAT a tout d'abord centré le gros de ses efforts sur le village de *Casacorba*, agglomération de 1200 âmes ayant bénéficié déjà de plusieurs interventions de la Croix-Rouge suisse qui soutient les initiatives du CECAT:

- ouverture d'un jardin d'enfants,
- création d'un dispensaire équipé d'un appareil de radioscopie,
- cours de préparation professionnelle pratique pour les jeunes paysans,
- cours d'économie rurale pour jeunes filles et jeunes femmes.

Cette aide constructive, cette action d'«entraide» dans le sens le plus vrai du mot a d'ores et déjà porté ses fruits. Petit à petit, les habitants de *Casacorba* et

de la Province en général comprennent la nécessité de « s'aider soi-même », la nécessité de faire un effort personnel pour améliorer leur situation, pour sortir de leur indigence dont ils ont aussi compris qu'elle n'est pas fatale et sans remède.

Forte des expériences favorables ainsi recueillies, la Croix-Rouge suisse est intervenue cette année dans un deuxième village de la Province, celui de *Villanova d'Istrana*, en participant, comme à *Casacorba*, à la création d'un jardin d'enfants et d'un dispensaire.

D'emblée intéressés à ces initiatives, les 800 habitants du village ont réuni, en vendant des œufs et du blé, la somme de trois millions de liras (l'équivalent de 20 000 de nos francs) en tant que contribution au coût de ces constructions. Geste remarquable, voire sacrifice, qui mérite d'être relevé si l'on songe au degré de pauvreté des villageois.

*

Depuis quelques années, le CECAT souhaite que son expérience puisse servir d'exemple et faire école dans d'autres régions d'Italie en voie de développement, dans le Sud de la Péninsule notamment. Dans ce but, il a engagé des pourparlers avec l'*Association nationale pour les intérêts du Mezzogiorno* qui, d'ores et déjà, est intervenue en Calabre, en Lucanie, en Sardaigne, en prenant, à l'instar du CECAT, diverses initiatives sur le plan de l'éducation et de la formation professionnelle. Toutefois, jusqu'ici, aucune tentative n'a encore été faite en vue d'initier les femmes au rôle pourtant si important qu'elles sont à même de jouer dans l'exploitation agricole, en tant que véritable pivot de la vie familiale. Aussi, l'association précitée entend-elle créer à *Sant'Agapito*, près d'Isernia, dans la province de Campobombo, un « Centre de formation pour maîtresses et monitrices d'économie ménagère rurale » dont le rôle serait de préparer du personnel dûment instruit pour toutes les provinces de l'Italie du Sud. Ce serait la première institution de ce genre qui existerait en Italie méridionale.

Il s'agirait de la création d'une véritable école, où les élèves logeraient en internat pendant les 6 mois sur lesquels s'étendrait leur formation; ce centre offrirait de la place à une cinquantaine d'élèves et à une dizaine d'enseignants et comporterait tous les aménagements intérieurs nécessaires; le coût de cette réalisation sera en partie couvert par une contribution de l'Etat. Ce dernier toutefois ne subventionne des initiatives de ce genre que si un capital initial a pu être constitué.

Aussi, la Croix-Rouge suisse a-t-elle décidé d'octroyer un montant de 10 millions de liras (ou de 65 000 francs) à la concrétisation de cette œuvre de développement spécifique, de redressement économique et social entrant parfaitement dans la ligne de son programme de travail constructif.